

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.004

L'An Deux Mille Trois, le 16 janvier à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

9 JANVIER 2003

DATE D'AFFICHAGE

9 JANVIER 2003

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, POTENNEC, RAYMOND, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. COASSIN représenté par Mlle ISENDICK

Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS

Mlle LABEYRIE représentée par M. MOST

Mme PELTIER représentée par M. FAVRE

M. SIMONNET représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON

Mlle TURPIN représentée par Mme DACOSTA

ABSENTE-EXCUSEE : Mme MOINET

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Présents : 26

Nombre de Votants : 32

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : EXTENSION DU CENTRE DE SQUASH DE ROYAN : MARCHES DE TRAVAUX

VOTE : UNANIMITE

Par délibération du 19 juin 2002, l'Assemblée Délibérante à approuvé l'avant-projet définitif pour l'extension du centre de squash de ROYAN. Le coût global de l'opération a été estimé à 540.000,00 Euros TTC.

Un dossier de consultation d'entreprises en vue de procéder à la réalisation des travaux a été établi par Monsieur SASSEY, architecte désigné pour cette opération. Ce dossier comprend 9 lots séparés :

- Lot n° 1 - TERRASSEMENT-FONDATIONS-GROS OEUVRE
- Lot n° 2 - CHARPENTE METALLIQUE-BARDAGE-COUVERTURE-ISOLATION
- Lot n° 3 - MENUISERIE EXTERIEURES-SERRURERIE
- Lot n° 4 - REVETEMENT DE SOL
- Lot n° 5 - ELECTRICITE BT-COURANTS FAIBLES
- Lot n° 6 - CHAUFFAGE VENTILATION
- Lot n° 7 - PLAFONDS SUSPENDUS
- Lot n° 8 - PEINTURE
- Lot n° 9 - EQUIPEMENT COURTS DE SQUASH

Un avis d'appel public à la concurrence sur appel d'offres ouvert a été lancé le 7 novembre 2002. La remise des offres a été fixée le 16 décembre 2002 à 17 h 00.

La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le mardi 17 décembre 2002 pour procéder à l'ouverture des plis.

Au cours de la réunion du 24 décembre 2002, la Commission d'Ouverture des Plis a décidé, après analyse des différentes propositions, de retenir les offres suivantes :

Lot n° 1 :	Entreprise MAZURIER	
	52 071,79 E TTC	
Lot n° 2 :	Entreprise SOROMETAL	92 531,33 E TTC
Lot n° 3 :	Entreprise TOURNIE	20 523,36 E
	TTC	
Lot n° 4 :	Entreprise RIVIERE	11 758,27 E TTC
Lot n° 5 :	Entreprise MANDIN PALISSIER	11 908,63 E TTC
Lot n° 6 :	Entreprise DUPRE GUY & FILS	19 398,56 E TTC
Lot n° 7 :	Entreprise DELHOUME/PCI	9 508,44 E TTC
Lot n° 8 :	Entreprise RIVIERE	7 749,05 E TTC
Lot n° 9 :	Entreprise ASB BABINSKY	
	123 657,20 E TTC	

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces des marchés à intervenir avec les entreprises dont les offres ont été retenues par la Commission d'Ouverture des Plis.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis de la Commission des Travaux du 23 mai 2002,
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 17 décembre 2002 et du 24 décembre 2002
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'Appel d'Offres Ouvert concernant l'extension du centre de Squash de ROYAN, en application du Code des Marchés Publics,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les marchés à intervenir avec les entreprises :

Lot n° 1 : Entreprise MAZURIER

52 071,79 E TTC

Lot n° 2 : Entreprise SOROMETAL 92 531,33 E TTC

Lot n° 3 : Entreprise TOURNIE 20 523,36 E TTC

Lot n° 4 : Entreprise RIVIERE 11 758,27 E TTC

Lot n° 5 : Entreprise MANDIN PALISSIER 11 908,63 E TTC

Lot n° 6 : Entreprise DUPRE GUY & FILS 19 398,56 E TTC

Lot n° 7 : Entreprise DELHOUME/PCI 9 508,44 E TTC

Lot n° 8 : Entreprise RIVIERE 7 749,05 E TTC

Lot n° 9 : Entreprise ASB BABINSKY

123 657,20 E TTC

- D'imputer les dépenses sur le Budget Communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 janvier 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS